

Fête vos Jeux 2024 !
Les Jeux Olympiques à l'honneur





Jean-François JOSSE
1^{er} Adjoint au Maire
chargé de l'Urbanisme,
de l'Aménagement
du Territoire et du
Développement durable



Après quelques années de réflexion et d'études sur les projets phares de ce municipale, l'heure est à l'action !

Premier projet, **l'Îlot Graineterie**. Comme déjà évoqué dans notre Mag' n°55 de Janvier 2023, la déconstruction sur l'emprise du projet a commencé, ces travaux de démolition nous emmèneront à fin juin 2024. Pendant ces travaux, le parking a largement été réduit afin de sécuriser l'espace, une nouvelle poche de parking est en réalisation face à la Mairie, celui-ci offrira une vingtaine de places le temps des travaux. Quelques stationnements seront réouverts le long du Boulevard de la Gare.

Concernant le second projet, **la salle festive de Mayun**, baptisée "Salle du Moulin de Rotz", l'ensemble des entreprises s'est réuni le 20 mars dernier afin d'acter le planning. Le démarrage est prévu en juin 2024 pour un objectif d'achèvement d'ouvrage fin d'année 2025.

Parallèlement à ce projet majeur du mandat municipal, et avant que les travaux ne débutent, il était nécessaire de déménager les chasseurs et de leur retrouver un nouveau local adapté à leurs activités. C'est en concertation avec la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière et la commune de Saint-Joachim, qu'un accord a été trouvé avec la municipalité et les chasseurs pour mise à disposition de l'ancien local de canoé-kayak sur le site des Fossés Blancs. Le bornage a donc été effectué, des travaux de réhabilitation du local financés par la commune et réalisés par quelques adhérents de la société de chasse, également professionnels du bâtiment - et nous les en remercions -, et une convention tripartite signée début avril.

Côté environnement, l'étude de **l'Atlas de la Biodiversité Communale** réalisée sur notre commune et en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Brière est maintenant achevée. Vous pouvez retrouver le résultat de cette étude à travers les livrets mis à votre disposition gratuitement à la Médiathèque mais aussi à l'accueil de la Mairie, ou en vous connectant sur le site :

www.lachapelledesmarais.fr

Enfin, nous pouvons saluer l'initiative commune des associations de parents d'élèves (Amicale Laïque et APEL) des deux écoles, Les Fifendes et Sainte-Marie, pour l'organisation de la Journée de la Terre qui aura lieu le samedi 20 avril sur l'Esplanade Bernard LEGRAND. Venez nombreux à cette manifestation !

Merci de votre attention, et bonne lecture.



Sommaire

• Actu Mairie	3
• CME / Enfance-Jeunesse	6
• Culture	8
• Événementiel	10
• État civil	10
• Vie commerçante	11
• Intercommunalité	11
• Environnement	12
• Vie associative	13



Transfert du parking lors des travaux de l'Îlot Graineterie



Dans un souci d'écoresponsabilité,
votre magazine est désormais imprimé
sur du papier 100% recyclé !

Directeur de publication :
M. Franck HERVY, Maire

Conception et mise en page :
Service communication de la mairie

Impression :
Imprimé sur papier
100% recyclé

Distribution :
boîtes aux lettres,
disponible en mairie et Agence
Postale communale selon stock
et en téléchargement sur le site
www.lachapelledesmarais.fr

Crédits photos et illustrations :
Mairie de La Chapelle des Marais, les associations,
Freepik (p. 3, 10, 12), Yceo (p. 11), Geoffrey Arnoldy (p.19)

Tirage : 2 200 exemplaires
Contact et réclamations :
communication@lachapelledesmarais.fr



LE SILLON
Groupe IMPRIGRAPH

L'Agence Postale Communale : premier bilan !

Il y a quelques mois déjà, nous vous informions que notre bureau de poste était en péril, par manque de fréquentation et de changement d'habitude des utilisateurs, selon La Poste qui souhaitait se désengager de cette mission auprès de la population.

Un choix contraint s'imposait alors à nous, élus : laisser partir ce service de proximité vers un commerce, le voir disparaître définitivement, ou alors reprendre la gestion de celui-ci sous la forme d'une **agence postale communale et la faire évoluer à notre guise**.

C'est évidemment à l'unanimité que notre équipe municipale a souhaité maintenir ce service **indispensable** à tous nos Marais-Chapelains, et ce malgré un coup de fonctionnement supplémentaire inévitable pour la commune.

Aussi, afin d'offrir un service de qualité à la population, la commune a recruté **deux nouveaux agents**, Christelle ASSELIN et Damien MILLARD qui se partagent l'accueil de l'agence postale tout au long de la semaine, ouverte au public plus de **31 heures** par semaine.



Ces nouveaux agents ont été formés à leurs nouvelles missions pour leur permettre de vous offrir un **service de qualité**, nous les remercions pour leur investissement et nous leur souhaitons le plein épanouissement sur ce nouveau poste.

Aujourd'hui, après deux mois d'ouverture, le bilan nous donne raison de cette décision car nous accueillons chaque semaine environ 240 clients. Merci de nous avoir fait confiance en nous restant fidèles, nous permettant ainsi de pérenniser et conforter ce service.

Agence Postale Communale - 35 rue du Lavoir

Téléphone : 02 40 42 42 02

Horaires :

Du lundi au samedi : 9h - 12h30

Et l'après-midi les mardis, jeudis et vendredis : 14h - 17h30



M. le Maire Franck HERVY, Jean-François JOSSE (Adjoint), Christelle ASSELIN (agent d'accueil), Nicolas CHATELIER (Conseiller), Sandrine VIGNOL (Conseillère), Flavie HALGAND (Adjointe) et Damien MILLARD (agent d'accueil).

Sécurité

Extension du système de vidéoprotection

Après constatation de multiples dégradations dans le centre bourg, la municipalité a décidé d'augmenter le nombre de sites équipés de **caméras de vidéoprotection**.

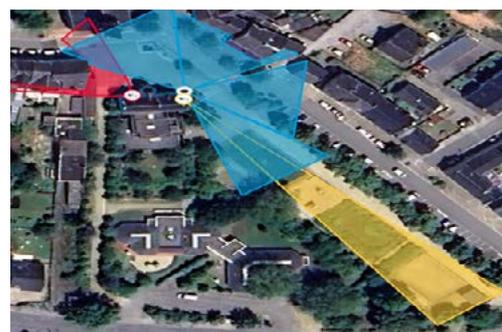
Protection et surveillance, deux principes opposés

La surveillance par vidéo est un système qui nécessite un visionnage H24 et 7/7journs, alors que la vidéoprotection permet à l'agent habilité de visionner une ou plusieurs vidéos **sur un temps et un lieu prédéfinis** pour donner suite à une demande : par exemple de la Gendarmerie ou bien d'un requérant **victime d'un crime ou d'un délit**, dans le but d'apporter une **preuve matérielle et concrète**.

Ces deux dernières années, la commune s'est vue équipée de **caméras nouvelle génération** au niveau du complexe sportif, portant son nombre total à 8, ces dernières couvrant pratiquement **l'intégralité du site**.

Le rond-point de la Perrière (RD33/50) est à présent équipé de 6 caméras réparties comme suit : 1 caméra 4 têtes "de contexte" filmant l'ensemble des entrées et sorties, et 2 caméras "lecture de plaque" (jour/nuit).

L'Esplanade Bernard LEGRAND sera équipée **d'ici avril 2024** de 6 caméras réparties comme suit : 1 caméra 4 têtes de contexte protégeant les rues bordant l'espace public précité, et 2 caméras fixes protégeant les toilettes publiques et l'esplanade dans son intégralité.



Plan de la future installation portant sur l'Esplanade Bernard Legrand

Quel est l'intérêt de la vidéoprotection ?

La sécurité est une des **premières préoccupations des citoyens** et les plaintes en lien sont nombreuses. Elles touchent directement les élus locaux ou adjoints au maire en charge de la sécurité. Les **intérêts** de l'installation de caméras dans le cœur d'une ville sont nombreux :

- Rôle **dissuasif** ;
- **Réduction du nombre d'incivilités** ;
- **Preuve** pour les plaintes ou mains courantes ;
- Retour sur investissement élevé ;
- **Dynamisation** du cœur de ville.

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Qu'est ce que ça signifie ? Où et comment voter ? Toutes les explications dans ce focus.

Que sont les élections européennes ?

Depuis 1979, les représentants du Parlement européen sont élus au **suffrage universel** par les citoyens des pays de l'Union européenne. Dans chaque État membre, les élections européennes se tiennent **tous les cinq ans**. Concernant notre pays, l'élection des représentants français aura lieu les 8 et 9 juin 2024. Il n'y a **qu'un seul tour**. Les députés européens sont élus par pays mais siègent au sein de **groupes politiques transeuropéens**, fondés sur

une identité commune. Ces groupes servent surtout à **organiser les débats parlementaires** et permettent en particulier des votes en commun.

Comment voter ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, notre commune compte 4481 habitants (*source : INSEE*). Comme le prévoit le code électoral, chaque électeur devra présenter obligatoirement au moment du vote **sa carte électorale et un titre d'identité**.

La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministère de l'Intérieur et est consultable sur le site internet de la commune.

Où voter ?

Sur la Chapelle des Marais, il existe 3 bureaux de vote :

- **Salle du Conseil** de la Mairie ;
- **Salle polyvalente (n°2)** du Complexe Sportif ;
- **École publique des Fifendes**.

Vous êtes nouveau/nouvelle sur la commune ?

Pensez à vous **inscrire en ligne avant le 1^{er} mai 2024** (service-public.fr) ou **en mairie avant le 3 mai 2024**, muni.e de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, de téléphone...) de moins de 3 mois. Ce site permet également de vérifier votre inscription sur la liste électorale.

Commission Sport et Vie Associative

À vos idées pour nommer nos salles du complexe sportif !

Dans le cadre du **réaménagement du complexe sportif**, la municipalité envisage de donner un nom aux différentes salles qui le composent, et souhaite que la salle n°1, salle n°2 – salle polyvalente – ou salle n°4 deviennent le reflet de notre **identité**, de notre **histoire**, de nos **valeurs communes**, de notre envie de **bien vivre ensemble**.

Aussi, il nous paraissait indispensable de vous impliquer dans ce projet, et de vous faire participer pour tisser ensemble les fils qui viendront donner de la couleur à nos structures sportives. Alors aujourd'hui, vous avez la parole, **l'occasion de nous faire vos propositions...**

Nous vous invitons à répondre au **questionnaire** que vous trouverez en lien sur la page d'accueil de notre site internet (www.lachapelledesmarais.fr), soit à remplir directement en ligne, soit à imprimer. Les coupons sur papier seront à remettre dans la boîte aux lettres de la mairie, ou à glisser dans l'urne à votre disposition à l'occasion du grand événement sportif du printemps **"Fête vos Jeux", organisé par l'OMS le 25 mai prochain**, date limite de réponse.

Les plus belles propositions seront étudiées par la commission SVA, puis le Conseil Municipal délibérera.

Alors à vous de jouer...!

La commission Sport et Vie Associative



Salle n°1



Salle n°2 (polyvalente)



Salle n°4

Infos pratiques

Urgence 114

On compte aujourd'hui plus de **7 millions de personnes** déficientes auditives en France, et seulement 1 français sur 5 connaît le service d'urgence qui leur est dédié.

Lancé en 2011 par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, et piloté par le CHU Alpes-Grenoble, le 114 est le **service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24h et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques**, pour contacter, grâce au dispositif de Conversation Totale (visio, texte, voix, images) les secours les plus proches, par SMS, internet et via l'application "Urgence 114".

URGENCE
114



Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Démarches administratives

Rappel

Pour toute demande de **document administratif** (recensement, livret de famille, papier d'identité, etc) et afin d'éviter un allongement du temps de traitement, merci de bien vouloir vous rendre en mairie avec **tous les éléments nécessaires** à l'enregistrement de votre demande.

Pour le **recensement militaire**, les pièces à fournir sont :

- Le livret de famille ;
- Une carte d'identité du futur recensé ou à défaut une copie intégrale d'acte de naissance ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (des parents).

Vie commerçante

Marché nocturne le 5 juillet

La Commission Communication et Vie Commerçante vous donne rendez-vous sur l'Esplanade Bernard LEGRAND, **vendredi 5 juillet de 18h à 23h**, à l'occasion de la **1^{ère} édition de son marché nocturne**.

Quand les journées allongent et que les soirées sont si douces et agréables, pourquoi ne pas profiter d'une soirée d'été en famille ou entre amis, pour flâner, et venir à la rencontre des **créateurs et producteurs locaux passionnés**, et qui font la part belle au **savoir-faire de notre région**. Dans une **ambiance musicale**, vous pourrez également vous restaurer sur place et prolonger ainsi ce moment de **convivialité et de détente**. Un avant-goût des vacances !



Cadre de Vie

Les beaux jours approchent, pensez à entretenir vos parcelles

Débroussailler pour prévenir les incendies

Tout propriétaire de parcelle située en zone urbaine ou à proximité est tenu **d'entretenir son terrain**. Vous devez élaguer, couper et ôter le bois ainsi que les broussailles et les herbes sèches.

Cette opération est une obligation légale (Articles L1311-1 à L1312-2 du Code de la Santé Publique).

Le code des assurances précise par ailleurs qu'en cas de sinistre, s'il est établi que l'assuré ne s'est pas conformé à ses obligations, son assureur peut pratiquer, en sus des franchises prévues le cas échéant au contrat, une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5 000 euros.

Les bons gestes

- Évitez de planter certains végétaux très inflammables comme les conifères, le chêne Kermès (chêne des garrigues), le cyprès, le mimosa ou l'eucalyptus. Effectuez votre débroussaillage en hiver ou au printemps ;
- Élaguez et éclaircissez régulièrement vos arbres pour que les branches ne soient pas trop près de votre habitation, dans l'idéal, à 3 mètres de la façade ;

- Ne brûlez pas de déchets verts, cela est interdit par la Code de l'Environnement depuis le 21 mai 2003. Préférez le broyage à l'aide d'un broyeur de végétaux (vous pourrez ensuite réutiliser le broyat sur vos sols), le compostage ou la visite à la déchetterie.

Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18 (ou faites le 112, numéro européen).

Concilier débroussaillage et préservation de la biodiversité

En plus de leur rôle contre l'érosion des sols, les haies sont une source de nourriture et un refuge pour la biodiversité. Une haie peut abriter des centaines d'espèces (oiseaux, insectes, petits mammifères). Nous vous invitons donc à les conserver et à en planter autant que possible. Concernant l'entretien, l'Office Français de la Biodiversité préconise de ne pas tailler les haies ni couper les arbres entre le 15 mars et le 15 août car c'est une période cruciale pour les animaux, et notamment les oiseaux qui sont en pleine nidification. Préférez entretenir pendant la période hivernale.

Plus d'informations sur les sites de l'OFB et de la LPO.

Conseil Municipal des Enfants

Le SBVB sensibilise le CME

Un des groupes du CME a eu la chance de participer à une animation proposée par le **syndicat du bassin versant du Brivet**.

Après avoir eu des explications, sur les cours d'eaux naturels et artificiels et sur ce qu'il faut faire pour protéger les habitations des inondations, ils ont pu jouer aux **techniciens rivières** en modelant eux même leur rivière avec tout ce qu'il faut pour limiter l'écoulement rapide de l'eau et ainsi **éviter les risques de sécheresses et d'inondations**.

Après ça ils ont pu assister à un **test de pollution**. Ils ont vu une eau transparente se transformer en une eau bleu foncé grâce à un révélateur de pollution (un produit qui, au contact d'un polluant, change la couleur de l'eau). Une belle découverte avec ces animations.

Après cet atelier, ce groupe va partir sur un **projet vidéo pour montrer l'importance des haies**.



Multi-Accueil

Mardi Gras des tout-petits

Les enfants du Multi-Accueil, du Relais Petite Enfance intercommunal et de la Maison d'Assistants Maternelles se sont réunis pour **célébrer ensemble** cet évènement, vendredi 16 février dernier.

Après avoir déambulé avec leurs **déguisements** autour de la Maison de l'Enfance, ils ont pu **déguster des crêpes** et partager des chants au sein des locaux de l'ALSH.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette première !



Accueil de Loisirs

Découverte enneigée

Du 2 au 9 mars, 16 enfants de La Chapelle des Marais qui n'avaient jamais connu la montagne en hiver sont partis en séjour à **Payolles** (dans les Hautes-Pyrénées) ; avec eux, 17 enfants de Saint-Joachim et 15 enfants de Missillac. Ils étaient accompagnés de 6 animateurs (deux de chaque commune).

Les enfants ont eu la chance de voir la neige tomber alors les **batailles de boules de neige**, les bonhommes de neige, et les **glissades en luge** étaient des activités récurrentes.

Les enfants ont également pu s'essayer au **ski** avec des moniteurs de l'ESF, faire une balade en **raquettes** ainsi qu'une **cani-rando**.

Tous les enfants sont revenus bien fatigués mais **un sourire jusqu'aux oreilles** !

École des Fifendes

Les **inscriptions** pour l'école des Fifendes sont ouvertes. Venez rencontrer **le corps enseignant** et découvrir **l'univers** dans lequel votre ou vos enfant(s) apprendront, joueront et grandiront.

Inscription :
accueil@lachapelledesmarais.fr

Pour visiter l'école ou rencontrer la directrice :
 02 40 53 20 40

Des activités pour tous les âges et tous les goûts

Dans le cadre du projet autour du " **Vivre ensemble** ", en partenariat avec les foyers de vie de Kergestin et Beauséjour, les élèves de CP-CE1 et leurs parrains de CM1 ont **animé deux séances de sport adapté** pour et avec les résidents handicapés. Un grand merci aux animateurs sportifs, Maxime et Frédéric qui nous ont permis de vivre un grand moment de partage autour du sport !



Tous les élèves ont participé au défi " **Tout ce qui vole** " en lien avec les J.O. Le 23 février ils ont fait voler les **cerfs-volants** qu'ils avaient fabriqués en ateliers multi-âges, avec du **matériel de récupération** et l'aide de parents.



Le lundi 11 mars, **la flamme olympique** est arrivée en chaland au complexe sportif et a été accueillie par toute l'école Sainte-Marie. Pour l'occasion, tous étaient vêtus en bleu, blanc, rouge et ont entonné " La Marseillaise " et " La flamme olympique ". Ce fut un très **beau moment émouvant et festif** pour tous : chaque enfant était ravi de tenir la flamme entre ses mains. Un grand merci à M. GUIHÉNEUF d'avoir mené la flamme à bon port !

Le lendemain, nous avons sillonné les chemins à la rencontre des élèves de l'école de Missillac pour leur transmettre la flamme.



Les élèves de PS et MS participent au **Projet Culturel de Territoire avec La Volière** (centre des arts du cirque de Saint-Nazaire). Ils bénéficient de 6 séances pour **découvrir le cirque avec des artistes**.

Les classes de CE1-CE2 et de CM2 ont assisté au théâtre de Saint-Nazaire à un **conte musical chorégraphié** inspiré de " La belle au bois dormant ". Un **atelier de danse contemporaine** a été vécu ensuite à l'école. Les enfants ont particulièrement apprécié ce moment musical, **véritable enrichissement culturel**.





Retour en images

Balade animée au pas des ânes - Mercredi 28 février



Inauguration DASTUM - Vendredi 12 janvier

Présentation du site Dastum et du fauteuil Luna qui est conçu pour écouter un livre audio ou de la musique (ou tout simplement profiter du silence).



Challenge numérique Méridian 157 - Vendredi 15 mars



Les élèves de la commune au Théâtre de Saint-Nazaire - Vendredi 26 janvier



Atelier numérique Puzzle avec Pauline LUCAS - Mercredi 21 février



Spectacle Maeva ! Concert 0-3 ans - Mercredi 20 mars



Rencontre musicale MAMS - Samedi 10 février



Atelier Musique avec Cara - Samedi 23 mars

Programmation

AVRIL

Jusqu'au 30 avril

L'exposition Uramado se poursuit

Le parcours en réalité augmentée, créé par l'artiste Julie STEPHEN CHHENG, est une exposition ludique et poétique. Les 12 tanukis de jour vous dévoileront votre animal-totem et les 12 tanukis de nuit votre élément. Inspirés de la culture japonaise, les tanukis sont des esprits de la nature dotés de pouvoirs magiques...

Gratuit, entrée libre



Samedi 27 avril - 10h

Atelier Adobe Aéro

Laissez libre cours à votre imagination et donnez vie à vos idées pour créer un décor en réalité augmentée. Comment ? En superposant des éléments numériques dans le monde réel à l'aide d'une tablette. Animée par Pauline LUCAS, médiatrice numérique. **Gratuit, places limitées** **Public** : à partir de 10 ans



Mercredi 22 mai - 10h15

Matinée Contée

Public : 0-3 ans



Vendredi 19 avril - 18h

Conte interactif : " La Forêt "

" Le long des bords de La Vilaine, feu vient de naître. Un courageux groupe d'animaux se lance dans une course contre la montre pour sauver la forêt. " Un conte alliant découverte et émerveillement, un moment à partager en famille, où chacun pourra voter pour choisir la suite de l'histoire !

Gratuit - Durée : 1h

Public : Tout public, à partir de 7 ans

MAI



Mercredi 15 mai - 10h

Atelier Art récup'

Animé par Totoko Studio **Public** : à partir de 7 ans



Mercredi 24 avril

Balades animées au pas des ânes

Balades animées par l'association Il était un âne. Soins aux ânes, pauses lecture et observation de la nature, initiation au yoga et à la relaxation...

Rendez-vous dans le jardin de la médiathèque. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Séance 3-6 ans > 10h15 à 11h30

Séance 6 ans et + > 14h30 à 16h30

Gratuit, places limitées



Samedi 18 mai - 10h15

Atelier musique, animé par Cara

De Rochester à La Roche-Bernard, musicienne d'ici venue d'ailleurs, Cara propose des ateliers d'éveil musical en français et en anglais. Ces séances développent l'écoute, la curiosité et la créativité de façon ludique et vitaminée. Le samedi matin, venez découvrir le rythme et le chant avec vos enfants. Are you ready ? Then come along !

Public : 3-6 ans



Samedi 22 juin - 10h15

Atelier musique avec Cara

Un atelier pour célébrer la Fête de la Musique avec vos tout-petits !

Public : 0-3 ans

Réservations auprès de la médiathèque Gaston LEROUX, par mail sur mediathequecontact@lachapelledesmarais.fr, par téléphone au 02 40 42 42 00 ou sur le site du réseau des médiathèques : mediatheques.sainnazaireagallo.fr

Notre ville va s'animer...À vos agendas !

Les événements communaux printemps/été en trois mots : **RASSEMBLEURS, FESTIFS et INSTRUCTIFS !**

Les 10 et 11 juin, les CM1 et CM2 des écoles Les Fifendes et Sainte-Marie sont invités à participer à des ateliers animés par des élus et bénévoles sur la thématique " **Juin 1944, la Poche de Saint-Nazaire et l'impact pour les Marais-Chapelains de l'époque** " .

Le 14 juin, la Fête de la Musique jouera ses accords sur l'Esplanade Bernard LEGRAND et nous permettra encore cette année de bouger " nos popotins " avec une programmation variée, intergénérationnelle et rythmée. Nos associations **Aidons-les** et **OMVA** se chargeront de la **restauration et de la buvette**.

Les 27 et 28 juillet, le Festival de la Vannerie et du Patrimoine aura lieu au Village de Mayun avec des animations familiales, ludiques et aura pour thème " **notre Mère Nature** " . Un **Fest Noz** sera proposé le samedi soir au cœur du village.

En résumé, des temps forts avant et pendant l'été dont le principal intérêt sera de se retrouver pour **partager des moments conviviaux** au sein de notre commune. La commission municipale " Événementiel " vous invite à participer et à soutenir toutes les initiatives des associations dont les manifestations apparaissent à la fin de ce magazine.



Festival de la Vannerie 2023

Naissances

COLLINET Julia
GRENON Naä
LEDUC Léandre
BERHAULT Timothé
FION André
VILLETTE Aaron

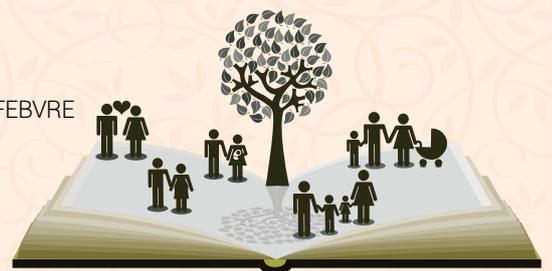
Mariages

GERVOT David et BEZIER Angéline
AUBERT Julien et PITZALIS Ludivine

Décès

BROUSSARD Marie veuve BELLIOU
LEGUEN Philippe
VAILLANT Joséphine veuve DEUX
GUIHÉNEUF André
PÉDRON Josette épouse BELLIOU
ALLAIS Paul
BILLON Edith veuve RAULT
QUENEAU Marie-Annette veuve LEFEBVRE
PEREIRA Manuel
GUIHÉNEUF Jean

MARCHAIS Françoise épouse WYSOCKA
PLAUD Léone veuve MAHÉ
GERGAUD Jean-Yves
LEVY Josiane



Dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ne sont mentionnées ici que les données d'état civil autorisées à la publication.

Le Marché

Pour rappel, notre marché hebdomadaire a lieu chaque **vendredi matin, de 8h30 à 12h30**, sur l'**Esplanade Bernard LEGRAND**, entre l'église et le presbytère. Vous y retrouverez primeur, poissonnier, crêpier, ostréiculteur, rôtisserie et, à partir du mois de mai, une fleuriste !



Nouveau sur la Chapelle des Marais

Début février, **Jean-Baptiste JOSSE** et **Jean-Paul PICHON** se sont associés pour créer **JPB maîtrise d'œuvre**.

Basée à La Chapelle-des-Marais, cette société est spécialisée dans la construction, l'extension, et la rénovation de biens immobiliers (maisons, appartements, bâtiments commerciaux). Fort de leurs nombreuses années d'expérience (17 et 15 ans), dans le domaine de la construction, Jean-Baptiste et Jean-Paul souhaitent faire bénéficier à leurs clients, de tout leur savoir-faire : relationnel, rigueur, technicité, efficacité.

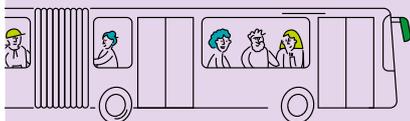
Contact : JPB Maîtrise d'œuvre

Mail : contact@jpb-moe.fr

Tél. : 06 87 79 74 39



La Stran devient Ycéo



Désormais, tous les services de mobilité proposés par Saint-Nazaire Agglomération (bus, vélo, stationnement) et mis en œuvre par la Stran sont réunis sous un seul et même nouveau nom : **Ycéo**.



Toutes vos envies de bouger !

Le site internet **yceo-mobilite.fr** vous permet d'accéder à une multitude de services : actualités, tarifs, offres d'abonnements, itinéraires et détails des lignes. Vous pouvez également vous connecter sur l'application **Ycéo**

Mobilité : vous y retrouverez les horaires de vos transports, des propositions d'itinéraires, votre portefeuille numérique avec tous vos tickets, et vous pouvez même réserver un Vélycéo.

Rénovation énergétique : attention à la fraude

Soyez vigilant !

Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ou d'un organisme public comme ÉCORENOVE* pour vous démarcher.

Reconnaître les 3 types de démarchage :

Téléphone : Le démarchage téléphonique est interdit par la loi.

Internet : Ne laissez pas vos coordonnées personnelles et identifiants fiscaux sur les sites internet de rénovation. Avec ces informations, un tiers malveillant pourrait demander des aides d'État à votre place.

À domicile :

- Ne signez rien lors de la 1^{ère} visite ;
- Prenez le temps de faire des devis comparatifs ;
- Prenez contact avec un Conseiller ÉCORENOVE*, qui pourra vous accompagner dans votre projet ;
- Veillez à ce que le délai de rétractation de 14 jours soit mentionné sur les documents ;
- Ne donnez jamais vos informations personnelles lors d'un démarchage. Le démarcheur ne doit pas repartir avec des copies de vos informations fiscales, vos revenus, etc.

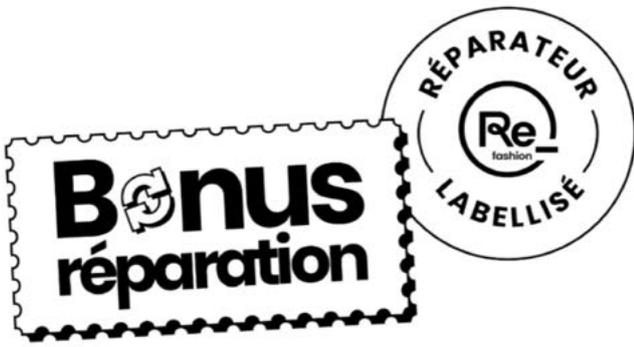
Quelles sont les arnaques fréquentes ?

- Des devis et des factures non conformes ou incompréhensibles ;
- Des crédits cachés ;
- Des labels RGE mensongers ;
- Des manquements à la législation des droits des consommateurs.

En cas de difficultés lors des travaux (information trompeuse, contrat non respecté, devis non respecté, clauses abusives), contactez la répression des fraudes sur le site **signal.conso.gouv.fr** et/ou la Maison du droit la plus proche de chez vous.

ÉCORENOVE est un dispositif de Saint-Nazaire Agglomération qui s'inscrit dans le réseau France Renov' mis en œuvre par les services de l'Etat.

C'est un dispositif neutre et indépendant qui a vocation à vous renseigner et vous accompagner dans vos projets de rénovation de votre logement.



Connaissez-vous le Bonus Réparation ?

Prévu par la loi **Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire** (AGEC), ce label incite les consommateurs à faire réparer leurs petits appareils électriques et électroniques et prévoit une **déduction sur leur facture**, variable selon le type de produit. Depuis novembre 2023, ce dispositif a été étendu aux réparations concernant le **textile et les chaussures** sous le label "**Refashion**". Un petit coup de pouce bienvenu pour le portefeuille... et pour la planète ! En effet, l'industrie textile - et particulièrement de la fast fashion - compte parmi les plus polluante au monde.

Faire réparer plutôt que d'acheter neuf permet donc de remplir plusieurs objectifs : **lutter contre l'obsolescence programmée** de nos appareils ; consommer de façon plus responsable ; contribuer à **l'économie locale** en faisant appel aux réparateurs labellisés (dans la plupart des cas, ce sont des petits commerces et des artisans) ; mais également **protéger l'environnement**.

Pour trouver un réparateur labellisé, rendez-vous sur le site media-kit.org/reparateurs-refashion/
Certains commerçants de la Chapelle des Marais sont labellisés, n'hésitez pas à faire appel à leurs services !

Normaliser le tri des déchets alimentaires

La loi AGEC précédemment citée entend limiter les déchets afin de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Plusieurs directives ont été mises en oeuvre dans ce sens, dont celle, depuis le 1^{er} janvier 2024, incitant les collectivités locales à proposer **des solutions pour le tri sélectif des déchets alimentaires** (biodéchets).

Pour se faire, Saint-Nazaire Agglo vous propose **3 solutions** différentes selon votre type d'habitation : **composteurs individuels, composteurs collectifs ou dépôt dans des points de collecte**.

Pour les personnes vivant en appartement ou en maison sans jardin, des **composteurs collectifs** et des **points de collecte** seront disposés dans l'agglomération à partir d'octobre 2024, de façon à ce qu'ils soient **accessibles** facilement à pied.

Concernant les **composteurs individuels**, ils sont à destination des personnes vivant en maison individuelle avec jardin. Ils seront distribués gratuitement lors de plusieurs rendez-vous, et une **session de formation** de 20 minutes sera dispensée pour une utilisation optimale de votre matériel.



Pour **bénéficier gratuitement** d'un **composteur individuel**, il vous faut :

- Résider dans **l'une des 10 communes** du territoire de l'agglomération ;
- Ne pas avoir bénéficié d'un composteur lors des 5 dernières années ;
- **Posséder un jardin** (80 m² minimum recommandé) ;
- **Faire la demande en ligne sur le site de Saint-Nazaire Agglo** ;
- **Récupérer votre composteur** lors de la prochaine **distribution**.

Pour en savoir plus : saintnazaireagglo.fr ou 02 51 76 13 22



La prochaine distribution de composteurs se déroulera à la Salle Polyvalente du Complexe Sportif, **le mercredi 5 juin 2024, de 13h30 à 17h45**.

Il reste des créneaux de retrait !
Pour en bénéficier, inscrivez vous en ligne sur saintnazaireagglo.fr, rubrique "**Déchets alimentaires**".
Un formulaire est à votre disposition au paragraphe "Le calendrier".

**SAM
25
MAI**

Fête vos Jeux 2024 !

Cette année est une année exceptionnelle sur le plan sportif avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

À vos agendas !



Office Municipal des Sports
La Chapelle des Marais



L'OMS (Office Municipal des Sports) se devait de proposer un événement tout particulier à cette occasion et à ce titre, la Fête du Sport traditionnelle devient " **Fête vos Jeux 2024** ".

Un **mini village Olympique** sera installé sur le complexe sportif et vous permettra, après inscription, de **participer gratuitement à plusieurs activités sportives et ludiques**. Les enfants à partir de 6 ans jusqu'aux adultes pourront ainsi passer un après-midi sous le signe du sport et de la bonne humeur.

Cet événement sera ponctué par une **soirée musicale et dansante**, ouverte à chacun, avec la venue du groupe **La Bagnole** dès 20h et clôturé par **DJ Clemzo** jusqu'à minuit. La scène sera disposée devant le terrain de pétanque du complexe sportif où vous pourrez profiter en même temps que la musique, de boissons et de restauration grâce au **bar et aux foodtrucks** installés pour l'occasion.

Alors n'hésitez pas et réservez d'ores et déjà votre **25 mai 2024** pour participer à cet après-midi et soirée exceptionnels.

Durant cet événement, une **photo aérienne** sera réalisée à 15h au-dessus du terrain de foot municipal pour représenter les anneaux olympiques avec le plus grand nombre de personnes présentes.

Alors venez nombreux !

Exceptionnellement pour cette année, les inscriptions sont ouvertes à tout public marais-chapelains de 6 ans à 99 ans.

Les enfants sont soumis à l'autorité parentale jusqu'à leur majorité, l'OMS décline toute responsabilité en cas d'accident en dehors du site et horaires de l'événement. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.



Forum des Associations

Cette année, le Forum des Association aura lieu le **samedi 25 mai au Complexe Sportif de 14h00 à 17h30**.

Venez découvrir les associations de votre commune

(Re)découvrez des associations sportives, culturelles, à portée sociale, et bien d'autres encore ! Quelque soit votre âge, vous trouverez forcément une association qui vous plaira, vous conviendra et au sein de laquelle vous vous épanouirez.

Tout le monde est le bienvenu

N'hésitez pas à venir, que ce soit pour discuter simplement, découvrir le monde associatif, ou même adhérer à l'une des nombreuses associations présentes lors de ce Forum.

En espérant vous retrouver nombreux lors de cette manifestation.



Forum des associations en 2022

Des événements proposés par l'OMS (Office Municipal des Sports de la Chapelle des Marais) et l'OMVA (Office Municipal pour la Vie Associative).



BTT : une équipe en Pré-Régional



Brière Tennis de Table compte **93 licenciés**.

Depuis janvier 2024 l'équipe Fanion du BTT évolue en **Pré-Régional**.

En championnat Senior et Jeunes, 11 équipes sont engagées :

1 équipe en PR, 2 équipes en D2, 2 équipes en D3, 2 équipes en D4 et 4 équipes jeunes.

Entraînement Jeunes

Le mercredi à Herbignac :

- 1^{ère} séance de 18h00 à 19h00 avec Eliane et Michel
- 2^e séance de 19h00 à 20h30 avec Eliane et Michel

Le vendredi à La Chapelle des Marais :

- de 18h00 à 19h30 avec Jonathan

Entraînement Adultes

Le lundi et le mardi à Herbignac :

- de 18h00 à 20h00 et de 20h00 à 22h30

Le vendredi à Herbignac et à la Chapelle des Marais

- de 19h30 à 22h30

Guillaume (Président) : 06 47 93 99 49

Gilbert (Correspondant) : 06 77 15 19 27

Facebook : Brière Tennis de Table

Une nouvelle recrue au FCCM



La mascotte et Maxence DESMAS, éducateur sportif au club.

C'est à l'occasion de la **soirée des 35 ans du FCCM** qu'est apparue la nouvelle recrue du club : une **mascotte** à l'image d'un animal bien connu chez nous en Brière !

Elle est née à l'initiative de la commission FCCM Anim'.

Composée de 8 personnes, cette commission a pour but de dynamiser, de rassembler différentes idées et différentes personnes autour de projets club. Pour celui-ci, **un concours de dessin** auprès des plus jeunes a été organisé. Le choix n'a pas été simple car les propositions étaient nombreuses, mais c'est finalement ce **sympathique ragondin** qui est ressorti gagnant. **Le podium des dessinateurs** sera prochainement récompensé.

Cette mascotte, le quinzième homme de l'équipe, n'a aujourd'hui pas encore de nom, un vote sera lancé prochainement au sein du club.

Sa première sortie, le samedi 16 mars, fût un véritable succès auprès de nos jeunes pousses. Gageons-lui de vibrer et partager de grands moments sportifs lors des manifestations à venir... Bonne fin de saison à tous !



L'équipe animation du FCCM

Le sport pour tous, toujours au programme de l'OASB

Partenaire privilégié des éducateurs sportifs du département, l'OASB permet un accompagnement financier et humain lors des différents projets sportifs. Les deux activités au programme de 2024 sont :

- Le Sport Sénior Actif : initiation aux multisports de pleine nature pour les adultes de + de 60 ans. En partenariat avec l'animation sportive départementale (ASD), les éducateurs proposent des séances gratuites de sport de pleine nature. Inscription possible tout au long de l'année.

- Le Sport Adapté : Activité Physique Adaptée à destination des personnes en parcours de reprise d'activités physiques. Dans une ambiance conviviale et bienveillante, l'éducateur sportif vous propose des séances de renforcement musculaire et de découverte sportive.

Nicolas Dréan : 06 87 72 48 96
nicolas.drean@loire-atlantique.fr

Amandine Parouty : 06 13 36 65 45
oasb44@gmail.com

Les Palets remettent ça

Après le succès du premier concours plus tôt dans l'année, le club " Les Palets du Marais " organise son 2^e concours de palet en doublette le 1^{er} juin 2024 au complexe sportif de La Chapelle des Marais.

Rendez-vous à partir de 12h pour les inscriptions.

La team des palets des marais vous attend nombreux !



Entrée : 16€ par équipe

Inscription : sur HelloAsso via le QRCode ci-contre, ou par téléphone au 06 37 68 39 36

Toutes les inscriptions seront reversées en lots.

Buvette et restauration sur place, tout au long du concours.



L'éducation canine pour une meilleure relation

Les propriétaires de chiens ont souvent tendance à croire que la seule chose qui manque à leurs chiens, c'est la **parole**.

Nous savons tous que les chiens ne pourront jamais parler comme nous, mais ils sont capables de nous **transmettre énormément d'informations par leurs attitudes**. Un chien qui aboie, grogne, saute, se met sur le dos... essaie de passer un message. Malheureusement, il est fréquemment incompris, ou mal compris, s'installe alors une incompréhension entre le propriétaire et son chien, **leur relation devient alors compliquée**.

Les bénévoles du club canin sont là pour aider les propriétaires à découvrir, comprendre et éduquer leurs chiens en utilisant la **méthode positive**.

Tous les chiens sont acceptés, les grands, les moyens, les petits, les chiots comme les adultes, car ils ont tous besoin d'être éduqués pour **s'intégrer à leur environnement**.

Les cours d'éducation ont lieu tous les samedis matins de 10h30 à 11h30, par groupe, du chiot au chien adulte.

Tarifs :

1^{re} année : 160€ / 120€ chiot de moins de 4 mois

2^e année : 110€

3^e année et + : 60€

Contact : clubcanincctm@orange.fr

Moulin de Rotz, Mayun

44410 La Chapelle des Marais

Herbi'Danse fait son cinéma !

Il y a deux ans, les danseurs ont jonglé sur des chiffres et des lettres. Cette année, Herbi'danse a choisi de fusionner avec le **7^e art**.

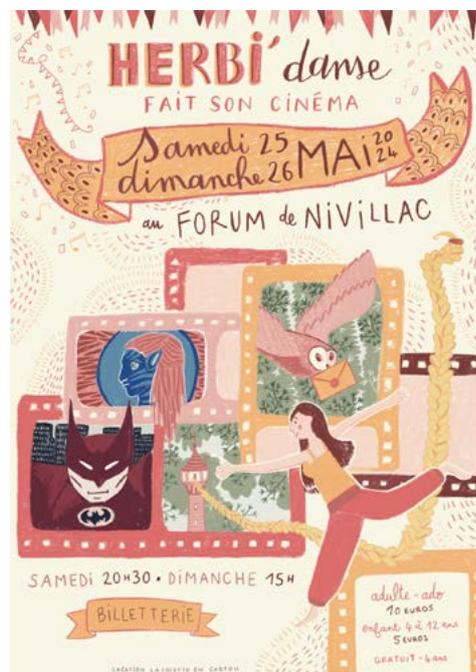
La danse en osmose avec des **musiques cinématographiques**. Un spectacle qui fera voyager le public à travers le cinéma. Les danseurs mettront en valeur ces musiques grâce aux chorégraphies d'Isabelle SAUVOUREL, Axelle CHAUSSUN et Emma GAUTRON.

Le gala, qui se déroulera au **Centre Culturel Le Forum de Nivillac**, vous promet des **tableaux époustouffants et remplis d'émotions**. Les réservations seront très prochainement en ligne...

Dates des représentations :

- samedi 25 mai à 20h30

- dimanche 26 mai à 15h00.



ESPLANADE Bernard Legrand - La Chapelle des Marais

JOURNÉE DE LA TERRE

Connaître et protéger notre Planète

Samedi 20 avril
10h - 17h Grande chasse
aux déchets !

Atelier compostage

Recettes de cosmétiques maison

Lecture de contes

Atelier tawashis

Restauration froide sur place

Jeux

Troc de Plants

Recettes zéro gaspi

Inscriptions Chasse aux déchets
amicalelajque.fifendes@gmail.com
apelstemarielachapelle@gmail.com

LES ASSOCIATIONS AMICALE LAIQUE LA CHAPPELLE DES MARAIS

apel

L'initiative du mois

Les associations des deux écoles
- les Fifendes et Sainte-Marie -,
un projet commun : LA JOURNÉE DE LA TERRE

À l'initiative de ce beau projet, deux femmes extraordinaires, débordantes d'énergie : **Marion et Aurélie**. Un désir, partager leur passion qui leur tient à cœur : **protéger notre TERRE**.

La journée de la Terre, c'est bâtir un environnement **plus sain et durable**, faire face aux **changements climatiques** et protéger la Terre pour les **futures générations**.

Cette belle journée aura lieu le **samedi 20 avril 2024 de 10h00 à 17h00**, sur l'Esplanade Bernard LEGRAND. Au programme : des rendez-vous, des ateliers, des recettes, des conseils, des animations, ainsi qu'une grande **chasse aux déchets !**

Retrouvez le programme complet sur le site de la commune : lachapelledesmarais.fr

Au plaisir de vous y retrouver...

Informations et inscriptions Chasse aux déchets :
amicalelajque.fifendes@gmail.com
apelstemarielachapelle@gmail.com



Des projets finalisés et du mouvement à venir avec l'APEL de Sainte-Marie

• Au mois de décembre ont été plantés **des arbres** dans la cour de l'école afin, d'ici quelques années, de pouvoir offrir **un côté ombragé** pour les enfants. Un **banc de l'amitié** a également été mis en place, il sera **personnalisé** par les enfants aux beaux jours. Maxime MOREAU, qui possède l'entreprise de paysagiste LP2M, est venu avec sa mini pelle, ainsi que d'autres papas du métier, pour faire un travail remarquable. Merci à eux !



• Le samedi 15 juin, aura lieu la **kermesse** de l'école au terrain municipal du complexe sportif : de nouveaux stands au programme, des activités qui vont faire plaisir aux enfants. Nous recherchons des incroyables talents. **Ambiance chaleureuse garantie.**

• Le week-end du 14 et 15 septembre au complexe sportif aura lieu l'**exposition LEGO**.

À très vite pour de nouvelles aventures !





La Foire Olympique

Rendez-vous du **vendredi 26 avril 14h jusqu'au dimanche 28 avril 19h**, au Complexe Sportif de la Perrière, pour découvrir de nombreux exposants, dont plus de 30 nouveaux ! Ils seront ravis de vous accueillir et de vous présenter **leurs produits et activités**.

Nombreuses animations, jeux et démonstrations handisport.

Entrée gratuite et restauration sur place.

Contact exposant :

Comité de Foire, Xavier COCHET

Tél. : 06 14 55 49 94

Mail : foireexpositioncdm@gmail.com

Facebook : Foire Exposition

- La Chapelle des Marais

L'ADAMAC expose



Le Centre de Secours a 100 ans !

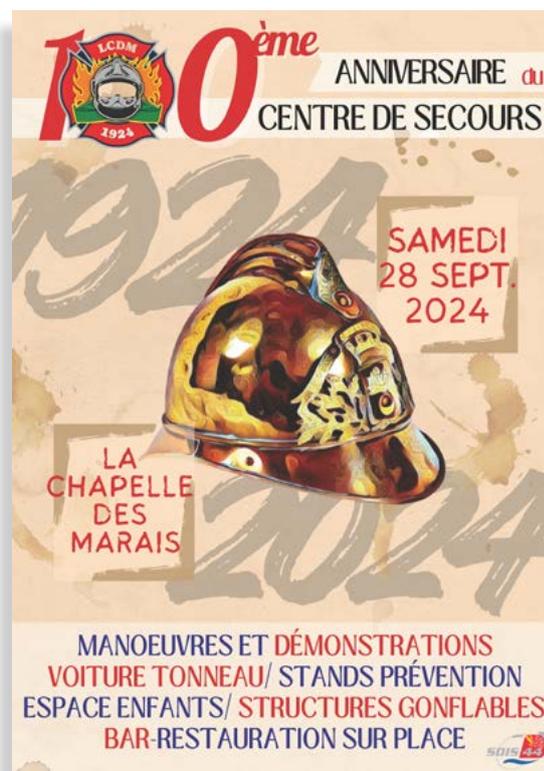
" Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec plaisir que je vous informe que vos sapeurs-pompiers Marais-Chapelains vont fêter le **centenaire du Centre de Secours**.

En effet, le centre (et ses 14 premiers pompiers volontaires, à l'époque bénévoles) a été mis en place et inauguré le 28 septembre 1924 : déjà 100 ans...!

Pour cet évènement, c'est avec une grande fierté que l'ensemble de mon équipe et moi-même vous accueillerons au centre de secours le **samedi 28 septembre 2024** pour une journée portes ouvertes. Des représentations diverses seront données pour vous faire connaître cette passion qui nous anime dans le monde des sapeurs-pompiers.

J'espère que vous vous déplacerez nombreux pour nous rendre visite afin d'échanger, de discuter, de prendre des renseignements et, pourquoi pas, nous rejoindre dans nos rangs à l'issue de cette belle journée.



De plus, en partenariat avec la municipalité qui se joint à nous pour organiser ce centenaire, je fais appel à la population Marais-Chapelaine pour nous aider à retrouver des archives sur nos aïeux sapeurs-pompiers. Si quelques personnes sont en possession de vieilles photos, nous serions preneur pour compléter nos panneaux d'affichage. Nous rendrons bien évidemment tout document ou photo en prêt dès la fin de cette journée.

Je compte sur votre aide et j'en profite pour vous informer que le centre de secours est ouvert tous les samedis matins de 8h30 à 12h pour le changement de l'équipe d'astreinte, alors n'hésitez pas à venir nous voir pour déposer photos ou autres documents qui évoqueraient la vie du centre de secours.

L'organisation détaillée de cette belle journée vous sera communiquée dans le prochain Mag...

À très bientôt,
Le chef de Centre
Capitaine Didier PERRAUD "

Au Cabas...

Outre ses activités de **groupement d'achat**, le Cabas Briéron participe activement à la vie de la commune. L'association y organise divers événements.

Après le **Troc-Plante** qui avait lieu le dimanche 14 avril, le Cabas sera présent au **Forum des Associations** qui se déroulera **le samedi 25 mai**.

Il sera possible d'en découvrir le fonctionnement et de faire connaissance avec les adhérents.

La cinquième **Fête d'Automne** se prépare activement. Elle aura lieu **le samedi 12 octobre sur l'Esplanade Bernard Legrand**.

Organisée en partenariat avec le Cabas et différentes associations de la commune, cette manifestation

propose de **multiples animations** : pressage des pommes, marché de producteurs, ateliers pour les enfants, musique, contes, café-souvenir, troc-plantes, ateliers, concert, balades à dos d'ânes...

Renseignements et adhésions :

Site : cabasbrieron.fr

Tél. : 06 86 45 12 15



Convivialité avec l'ARE

L'Association ARE, Ateliers Rencontres Échanges, a pour but de " **briser l'isolement et favoriser l'insertion sociale** " en créant des lieux de rencontres et d'échanges.

L'ARE vous accueille à l'Espace La Rivière, à Camerun :

- le mardi et jeudi de 13h30 à 17h pour les **ateliers d'arts créatifs, tricot, cartes...**
- le jeudi de 13h30 à 17h pour l'atelier **vannerie** ;
- les 1^{ers} et 3^{es} samedi de chaque mois pour la **couture**.

Ouvert à tous.

Présidente : Anne-Marie GOAPER

Mail : are44410@gmail.com

Tél. : 06 07 58 02 71



Ça tricote à l'Ehpad de la Chalandière !

Tous les mercredis matins environ, dix résidentes encadrées de bénévoles se réunissent pour tricoter dans une **ambiance conviviale**. Elles confectionnent des couvertures, bonnets, écharpes et de la layette pour les bébés.

Jeudi 25 janvier, les bénévoles ont porté le magnifique travail aux **Restos du Cœur** de Saint-Nazaire. Les bénévoles des restos ont beaucoup apprécié ces dons.

Bravo Mesdames pour ce bel élan de solidarité.

Félicitations aux trico'zettes !

Elles commencent maintenant les ouvrages qui seront vendus au prochain marché de Noël de l'Ehpad de la Chalandière. **S'il vous reste des pelotes de laine non utilisées, merci de les déposer au secrétariat de l'Ehpad.**

EHPAD La Chalandière - Résidence L'Automne
47, rue de Penlys à La Chapelle des Marais

Les Petites Rivières au fil de l'eau...

Composée d'une petite vingtaine d'adhérents actifs, l'association " **Les Petites Rivières** " a pour objectif de redynamiser les villages de **Camer et Camerun** et d'y recréer du lien social. Depuis la reprise de son activité, l'association a déjà pu mettre en place diverses activités qui se déroulent à **l'Espace de La Rivière** sur le Village de Camerun (Salle de la Tourbière), généralement le **3^e vendredi soir de chaque mois**.

Quand il n'y a pas soirée à thème, les membres s'y réunissent pour réfléchir à de futurs projets d'animation. Ainsi les habitants des villages peuvent profiter de soirées sur divers thèmes : jeux de société, vidéo en partenariat avec le Coupis, Lotos (dont la dernière édition a fait salle pleine...)

Elle organise également annuellement son **Noël au village** et sa **Fête du village** dont la prochaine édition aura lieu **le 29 juin 2024**, proposée sur un autre format que le traditionnel pique-nique partagé.



Facebook : " Les petites rivières " et le groupe " Habitants Camer et Camerun "

Président : Sébastien TALLIO

Trésorière : Laetitia CHEREL

Secrétaire : Marie LE PAGE

Entraid'addict 44 évolue

L'association Entraid'Addict 44, autrefois connue sous le nom de " La Croix d'Or Alcool Assistance ", a récemment **renouvelé son bureau et actualisé ses missions** : l'association a désormais pour objectif d'aider et d'accompagner les personnes en prise ou en difficulté avec les **conduites addictives** (alcool, tabac, cannabis, jeux, nourriture, etc.), ainsi que leur entourage.

Constitué de personnes ayant connu différents produits, l'association propose des entretiens individuels, des espaces de paroles, des activités de resocialisation mais également des **actions de prévention** dans les milieux scolaires, festifs et sportifs et de l'aide dans les **démarches**.

Président : Pierre-Paul PINIER
06 85 67 37 96 (La Chapelle des Marais)
Secrétaire : Dominique SEIGNARD
02 99 90 79 94 (Marzan)
Trésorier : Alain THABOT
06 36 57 20 32 (Herbignac)

Réunions :

- Herbignac : 2^e mardi du mois, 20h15, Maison des Associations ;
- La Roche Bernard : 4^e vendredi du mois, 20h30, Salle de l'Atelier de la Gare (rue de l'ancienne Gendarmerie, derrière la Poste, " Anciens ateliers municipaux ")



Crédit : Geoffrey ARNOLDY

Vers un emploi durable

Les 1^{ers} et 3^{es} lundi du mois de 14h à 17h, une Conseillère Emploi Formation du **CIDFF au titre du PLIE** (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) vous reçoit en Mairie sur rendez-vous, si vous avez 26 ans ou plus et êtes :

- Sans activité professionnelle de plusieurs mois inscrit-e à Pôle emploi ou non inscrit-e (hors RSA) ;
- Personne relevant de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) ;
- Senior-e, âgé-e de 50 ans et plus.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement renforcé vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est **individualisé et sans limite de durée**. Le PLIE dispose d'un service emploi dont les objectifs sont de **dynamiser la recherche d'emploi**, en s'adaptant aux profils et besoins des publics, et de contribuer au rapprochement des candidat-es avec l'entreprise. Le PLIE est porté et piloté par la CARENE et bénéficie du soutien financier du Fonds Social Européen.



Contact & prise de rendez-vous : Céline MALASSÉ
07 85 90 67 27
c.malasse@cidff44.fr

Du lien social pour les personnes isolées

Le saviez-vous ? Première association **d'aide à domicile** sur le département, l'ADAR propose désormais des prestations "**animations et lien social**" à domicile pour ses usagers âgés, porteurs de handicap ou fragilisés par la maladie.

À ces 50 ans d'expérience autour de l'aide ménagère, des courses et de l'aide humaine (toilette, habillage, change, lever et coucher...), s'ajoute désormais toute une palette de prestations pour "**mettre du soleil**" dans le quotidien et garder ce **lien social indispensable** : compagnie à domicile, sorties et accompagnements, stimulation cognitive par le jeu ou encore activités manuelles. L'ADAR a ainsi à cœur de favoriser le **maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles** grâce à des services variés et adaptés et au **passage régulier** d'intervenants formés et prévenants. Les antennes les plus proches sont implantées à Guérande ou Pontchâteau mais les équipes interviennent **chaque jour** sur La Chapelle-des-Marais.

Renseignements sur le site adar44.com
Tél. : 02 40 16 90 05
Mail : relationclient@adar44.com

Calendrier des manifestations 2024

(Sous réserve de modifications par les associations)

AVRIL

Samedi 20	Journée de la Terre , APEL Sainte-Marie et Amicale Laïque des Fifendes - <i>Esplanade B. Legrand, 10h-17h</i>
	Tournoi de football U11 / U13 , FCCM - <i>Terrains de football</i>
Mercredi 24	"Kung Fu Panda 4" , Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 14h30</i>
Vendredi 26	"Une Vie" , Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 20h30</i>
Samedi 27	"La Promesse Verte" , Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 20h30</i>
Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28	Foire Exposition , Le Comité de Foire - <i>Complexe sportif</i>
Lundi 29	"Le Royaume de Kensuke" , Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 14h30</i>

MAI

Samedi 4	Biathlon , Amicale Laïque - <i>Esplanade B. Legrand</i>
Jeudi 9	Rallye Ar Hi Brao , Association Ar Hi Brao - <i>Salle polyvalente</i>
Vendredi 17	"Bis Repetita" , Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 20h30</i>
Samedi 18	"La Rivière" (documentaire écologique), Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 20h30</i>
Dimanche 19	Tournoi de basket Sixte Mixte , BCMC - <i>Complexe sportif</i>
Samedi 25	Fête vos Jeux et Forum des Associations , OMS et OMVA - <i>Complexe sportif</i>

JUIN

Samedi 1er	Tournoi de palet , Club de Palets - <i>Salle 4</i>
	Tournoi des féminines , FCCM - <i>Terrains de football</i>
Samedi 1er, dimanche 2	Exposition , ADAMAC - <i>Espace La Rivière</i>
Jeudi 6	Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 20h30 (Affiche communiquée ultérieurement)</i>
Vendredi 7	Cinémarais - <i>Salle Krafft, à 20h30 (Affiche communiquée ultérieurement)</i>
Dimanche 9	Élections européennes , <i>Salle du Conseil / Salle polyvalente / École les Fifendes</i>
Lundi 10, mardi 11	250 ans de la Chapelle des Marais , Commission « Évènementiel » - <i>Esplanade B. Legrand</i>
Vendredi 14	Fête de la Musique , Commission « Évènementiel » - <i>Esplanade B. Legrand</i>
Samedi 15	Kermesse École Ste Marie , APEL - <i>Complexe sportif</i>
Lundi 24	Don du sang , Association pour le don du sang bénévole - <i>Salle polyvalente, 16h-19h</i>
Samedi 29	Fête de l'École Les Fifendes , Amicale Laïque - <i>École Les Fifendes</i>

JUILLET

Vendredi 5	Marché Nocturne , Commission « Communication et Vie commerçante » - <i>Esplanade B. Legrand, 18h-23h</i>
Samedi 27, dimanche 28	Festival de la Vannerie et du Patrimoine , Commission « Évènementiel » - <i>Mayun</i>
Lundi 29	Don du sang , Association pour le don du sang bénévole - <i>Salle polyvalente, 16h-19h</i>

Retrouvez l'actualité de la commune sur nos différents supports :

 Facebook :
La Chapelle des Marais, Ma Ville

 Application City All :
La Chapelle des Marais

 Site internet :
lachapelledesmarais.fr